

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: »... 30 c. Faits divers: »... 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE

LE VOTE DU BUDGET

Le budget extraordinaire a été voté à l'unanimité des votants par le Sénat. Ne faut-il pas se féliciter que les circonstances, plus fortes que la faiblesse coupable de la majorité, aient permis à la Chambre haute d'atteindre le premier janvier, sans qu'il lui ait été possible de discuter notre compte extraordinaire ?

Crâce à ce retard, qui a forcé le Sénat à porter de sérieuses investigations dans le budget, nous avons vu, pour la première fois, le mal dans toute sa vérité, et appris quel est le remède propre à sauver les finances de la banqueroute.

MM. Chesnelong, Buffet et Bocher ont prononcé trois grands discours qu'on ne peut pas séparer ; car, réunis, ils forment surtout un diagnostic budgétaire infallible.

Par ces discours, nous savons comment les deniers publics ont été gaspillés, à quelles causes il faut attribuer le stationnement des recettes, tandis que les dépenses grossissaient de jour en jour.

Les orateurs de la droite ont pris chacun des votes de Chambres sur les conventions, sur l'enseignement, sur les travaux publics, sur la colonisation, et ils ont victorieusement établi que chaque million de ces crédits rompait plus complètement l'équilibre budgétaire.

M. Buffet, notamment, a été si complet, si précis, si net, si probant, que le lendemain, le journal qui passe à bon droit pour être le plus de mauvaise foi dans ce monde opportuniste dont la bonne foi n'est pas la vertu dominante, — vous avez tous nommé la République française, — était obligé de reconnaître que la majorité ferait bien de suivre en grande partie les conseils de sagesse donnés par l'ancien premier ministre du maréchal de Mac-Mahon.

Ces débats parlementaires devraient bien convertir ceux qui s'obstinent à vouloir refuser au Sénat une compétence budgétaire, ceux qui — et M. Jules Ferry est du nombre — veulent restreindre aux élus du suffrage universel le droit de critiquer, d'amender, de corriger le budget.

Comparez la discussion de la Chambre avec celle du Luxembourg, et vous serez frappé de la médiocrité, de la première, comme aussi de la force, de l'autorité, de l'utilité de la seconde.

Mais ceux qui doivent par dessus tous faire leur profit de cette mémorable discussion, ce sont les moutons bêlants de la majorité sénatoriale.

Comprendront-ils désormais que, lorsqu'à la fin de chaque année, nos amis demandent qu'un douzième provisoire soit voté, afin de se donner le temps de dis-

cuter sérieusement le budget, ils ne livrent pas à une manœuvre électorale, mais qu'ils regardent plus haut; qu'ils visent les intérêts viraux de la France compromise par une folle gestion financière et qu'il faut sauver coûte que coûte ?

A tous égards, la discussion qui vient de se clore doit être considérée comme utile.

Elle a démontré à nos adversaires que notre opposition est désintéressée; à la majorité du Sénat, elle a surabondamment prouvé que la politique de faiblesse suivie jusqu'ici, la déconsidère et précipite la France aux abîmes.

Enfin, par cette discussion nous avons pu constater toute l'étendue du désordre des finances, nous avons appris que le mal n'était pas sans remède et que l'application du remède est relativement facile.

Qu'on se souvienne, à la fin de l'exemple fourni au début de l'année, et que la Chambre, comme le gouvernement, comme le Sénat, s'accorde pour laisser à ce dernier le temps nécessaire à une discussion complète du budget.

Telle est la morale de cette mémorable discussion.

PIERRE SALVAT.

GUERMEUR

C'est étrange et bien inquiétante des lignes des Assemblées politiques, quand elles deviennent souveraines, de trouver absolument l'esprit de ceux qui les composent, et de faire ainsi gouverner un pays par des hommes qui ont cessé d'être maîtres d'eux mêmes.

Lorsque la Convention nationale se constitua, en septembre 1792, toutes les idées étaient remplies du bouillonnement des idées nouvelles, et les législateurs, vus avec enthousiasme à la Révolution, sentaient en eux la ferme volonté de l'associer à jamais dans un état de définitif triomphe; mais la plupart d'entre eux, s'ils étaient des convaincus et parfois des illuminés, ne se doutaient évidemment pas qu'ils pussent devenir féroces comme ils le furent. Voici Guermeur.

Certainement il ne faisait pas exception. Ce n'était ni un sot ni un homme d'élite; il semble représenter aussi exactement ce possible que la moyenne intellectuelle de l'Assemblée dont il fit partie. Il avait des sentiments honnêtes et aspirait à la Vertu idéale avec autant d'ardeur que tout autre en ce temps-là; ce devait être une nature douce; pourtant la contagion et la peur firent de lui un des complices responsables de la Terreur.

La Patrie commence aujourd'hui la publication de la correspondance politique de ce conventionnel; ces lettres, découvertes et groupées par un érudit éminent, M. de Chateaubriand, comprennent la période historique qui s'étend de la mort de Louis XVI à la chute de Robespierre. Guermeur s'y livre tout entier, et l'on devine à les lire les préoccupations terribles qui envahirent peu à peu l'âme de ce malheureux. Combien de fois n'a-t-il pas dû se dire, en frissonnant aux rapports de Saint-Just, qu'il était contraint d'approuver, que, cependant, il n'était pas en proie de telles émotions ni pour de pareils actes. Fils d'un petit commerçant

de Quimper, qui mena jusqu'à la fin, au milieu de sa famille, une existence pénible et précaire, il eût pu l'aider sans doute à vivre si la politique ne l'avait pas pris pour en faire une de ses victimes. Mais le sort voulut qu'il fut choisi, en 1790, pour occuper un siège au tribunal civil, et c'est là qu'il partit pour remplir un rôle plus lourd encore: celui de député à la Convention.

Au début, son zèle s'épanouissait en manifestations d'espérances humanitaires, et se répandait en même temps en lettres nombreuses qu'il expédiait par chaque courrier à ses compatriotes, fier et heureux de les inonder des idées révolutionnaires, à mesure qu'elles germaient à Paris. Les destinataires ordinaires de ces lettres étaient non des individus, mais des collectivités locales: la municipalité de Quimper, le directeur du district, la Société populaire et le Comité de sûreté générale de Quimper. Ainsi le député se tenait, d'une façon en quelque sorte permanente, en rapport avec ses électeurs, et l'on pourrait dire qu'il leur rendait compte au jour le jour de son mandat.

Cet empressement épistolaire montre du moins une chose: c'est qu'à cette époque, ceux que les départements envoyaient à Paris pour y exercer le délicat métier de député s'acquittaient en conscience de leur triste mission.

Mais une leçon plus grave se dégage des lettres de Guermeur. Il faut les lire dans leur ensemble et les lire avec attention, pour suivre cette transformation terrible que nous signalions tout à l'heure. Si la confiance domine au début, la note n'est pas beaucoup plus se modifier et dès le milieu de l'année 1793, l'infatigable conventionnel aperçoit déjà autour de lui les divisions et les haines. C'est le commencement de ses chagrins. Il supplie ses compatriotes de ne pas suivre le mauvais exemple, mais de rester unis dans le culte de la république; il leur envoie cette exhortation à la date du 27 juillet, et là la renouveau encore le 12 août, le surprenant dans la fête célébrée au Champ de Mars pour l'anniversaire du renversement de la royauté.

Vains appels! Mais c'est le moment où le décor politique va changer et devenir plus rouge et plus sanglant. Guermeur se laisse entraîner dans le tourbillon horrible.

Naguère, il était rempli de pitié et s'attendrissait librement sur l'infortune des Girondins arrêtés. Tout d'un coup, voilà qu'il ne parle plus que de « corruption ».

Les manifestations sur la voie publique. Un amendement au projet de loi relatif aux manifestations sur la voie publique vient d'être soumis à la Chambre par M. Lelièvre.

Art. 1<sup>er</sup>. — (Comme un projet de la commission). Art. 2. — Seront punis d'un emprisonnement de six jours à six mois et d'une amende de cent à quatre mille francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

1<sup>o</sup> L'enlèvement ou la dégradation de signes publics de l'autorité du gouvernement républicain.

2<sup>o</sup> Tous cris ou chants séditieux proférés sur la voie ou dans les lieux publics.

3<sup>o</sup> Toute manifestation séditieuse faite publiquement par emblèmes.

4<sup>o</sup> Toute manifestation séditieuse faite publiquement par affiches exposées ou distribuées. (Le reste comme au projet de la commission).

Art. 3. — Les délits prévus par la présente loi

seront déférés à la police correctionnelle, sauf ce qui est prévu par le paragraphe 4 de l'article 2, qui renverra à la Cour d'assises.

Art. 4. — Les règles de la procédure en matière de flagrant délit tracées par la loi du 30 mai 1863, sont également applicables à ces délits, sauf à celui prévu par l'article 2, paragraphe 4 de la présente loi.

Art. 5. — L'article 463 du Code pénal est applicable aux délits ci-dessus prévus.

DEPÊCHES DE LA NUIT

Depêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

INTERIEUR

Les élections municipales. Paris, 27 janvier.

Les conservateurs ont l'intention de présenter un candidat dans chaque quartier de Paris, lors des élections municipales.

Ils commenceront, dans quelques jours, à organiser leurs comités.

L'interpellation Langlois. Paris, 27 janvier.

Voici la liste des orateurs qui sont encore inscrits pour prendre la parole dans l'interpellation Langlois:

MM. Lalande, Trystram, Gatineau, Henry Maret, de Douville-Maillefeu, Tony Révilleon, Achard.

On se demande si la discussion pourra être terminée avant mardi; car, en outre de ces orateurs inscrits, doivent encore intervenir M. Jules Ferry et M. Clémenceau.

M. Chevreul. Paris, 27 janvier.

M. Chevreul vient de recevoir en hommage, de la Société industrielle du Nord de la France, une grande médaille d'or frappée à son nom.

De même, l'Académie des Linceis de Rome, après avoir nommé le savant français membre associé étranger, vient de lui envoyer une magnifique plaque de bronze, sur laquelle elle a fait graver l'expression de ses sentiments d'admiration.

Les institutrices congréganistes. Les journaux de l'Ouest annoncent que la sœur Thérèse, directrice de l'école maternelle de Honfleur, sur le rapport de l'inspectrice générale, vient de recevoir du ministre de l'instruction publique des félicitations sur les remarquables résultats obtenus par elle dans la direction de son école.

La crise. Moulins, 27 janvier.

Le Centre annonce que l'administration de la Forge de Commeny vient de se trouver dans la nécessité de renvoyer 120 ouvriers, occupés à la fabrication de la tôle.

Les ouvriers sans travail. Saint-Etienne, 27 janvier.

Quelques citoyens, qui s'intitulent « le Comité fédéral de l'Union fédérative de la région de l'Est », ont décidé de faire appel à toutes les chambres syndicales de Saint-Etienne à l'effet de s'entendre sur l'opportunité d'un grand meeting des ouvriers sans travail de toutes les corporations.

Nos ministres. Contances, 27 janvier.

MM. Raynal et Durand ont présidé la pose de la première pierre de l'école normale de filles. Plusieurs palmes académiques et décorations de Mérite Agricole ont été distribuées.

Une réception a eu lieu ensuite à la préfecture. Dans le banquet de la soirée, MM. Raynal et Durand, les sénateurs et les députés de la Manche ont pris la parole.

LE MEETING OUVRIER. Marseille, 27 janvier.

Ce matin a été tenu salle Bouchard, le meeting des ouvriers sans travail.

1.000 personnes y assistaient. Divers orateurs ont proposé des moyens plus ou moins violents pour résoudre la question sociale.

Paul Minck dit que la misère rigoureuse non seulement en France, mais encore dans tous les autres pays du monde. Nous devons nous, Français, Italiens, Prussiens, nous unir dans les mêmes sentiments d'affection, de confraternité.

Elle termine par ces paroles: « Nous ne voulons rien provoquer, mais nous voulons profiter de nos fautes commises pour arriver à la Révolution sociale. »

5 ordres du jour ont été proposés.

Celui de Paul Minck est ainsi conçu: « Les ouvriers sans travail méritent de demeurer le gouvernement de racheter tous les objets de consommation qui encombrant les magasins et les ateliers, pour les distribuer aux ouvriers producteurs, faute de quoi, les ouvriers se déclarent obligés de faire eux-mêmes leurs affaires » et d'exproprier la classe capitaliste.

Un autre ordre du jour portant qu'il fallait faire une manifestation devant la Préfecture et se rendre à la Banque de France n'a pas été mis aux voix, à cause du tumulte dominant l'assemblée.

La séance a été levée sans qu'aucun ordre du jour ait pu être voté.

L'embarquement pour le Tonkin. Toulon, 27 janvier.

Un détachement de 235 marins, sous le commandement de M. Thomas, lieutenant de vaisseau, est parti, ce matin, de Toulon pour le Tonkin.

Les grèves. Montélimar, 27 janvier.

Les huit cents ouvriers des importantes usines de chapellerie de notre ville, appartenant à MM. Monier et ses fils, sont en grève depuis deux jours. Cette mesure a été provoquée par le refus formel des ouvriers d'accepter certains articles des statuts de la caisse de retraite pour la vieillesse dans laquelle voulaient les faire entrer leurs patrons.

La résistance a été opiniâtre de part et d'autre, à tel point que les grévistes ont préféré quitter les ateliers plutôt que de revenir sur leur résolution. La situation est très-tendue; les ouvriers ont des réunions tous les jours pour discuter sur les mesures à prendre. Seuls, les contre-maîtres des usines ont accepté en entier les règlements relatifs à la caisse de retraite. Les ouvriers des autres manufactures sont parfaitement tranquilles.

Le citoyen Colombet. La Montagne, journal radical et socialiste de Saint-Etienne, dont nous avons annoncé l'apparition il y a à peine deux mois, et qui avait, comme directeur politique M. Emile Girodet, député de la Loire, annonce que l'arrestation de son rédacteur en chef, le citoyen Colombet, la met momentanément dans l'impossibilité de continuer sa publication.

Elle publie en tête de son dernier numéro la lettre suivante: « Mes chers collaborateurs, « A la suite de la suppression de mon ami Alfred Colombet, rédacteur en chef de la Montagne, j'ai le regret de ne pouvoir prendre la direction matérielle du journal.

« Mon mandat m'oblige à m'occuper, à Paris, de intérêts de mes électeurs. Le temps des épreuves ne sera pas de longue durée, et la Montagne reparaitra bientôt, se moquant des colères et des haines. « Recevez toute l'assurance de mes sentiments les plus fraternels. » EMILE GIRODET, député de la Loire. »

Le citoyen Colombet, qui avait été incarcéré à Saint-Etienne, vient d'être transféré à Lyon. Il avait continué, dit la Montagne, à rédiger le journal dans sa prison. C'est à son éloignement qu'il put attribuer la cause de sa disparition.

EXTERIEUR. Terrible collision en mer.

Une collision a eu lieu hier soir sur la Manche entre les navires City of Lucknow d'Adda, qui

venait à Londres et Simla de Londres qui allait à Sydney. Le second navire a coulé bas; on croit que trente personnes ont péri. Le City of Lucknow a subi de grandes avaries.

La France et l'Espagne. Madrid, 27 janvier.

La Epoca mentionne, comme une preuve de la cordialité des rapports entre la France et l'Espagne, les attentions particulières de la baronne des Michels à été l'objet au banquet royal.

Les événements d'Irlande. St-John, 27 janvier.

A la suite d'une rixe entre catholiques et orangistes, 20 personnes ont été renvoyées devant la Cour d'assises, sous la prévention d'assassinat.

L'explosion de Crested. New-York, 27 janvier.

De nombreux cadavres de mineurs, ont été retirés de la houillère de Crested. Il y en a actuellement 57, la plupart entièrement méconnaissables.

LES ALLIÉS. La commission relative aux alliés a de nouveau discuté la question de savoir si l'intérim définitif de l'allié serait prononcé par la chambre de conseil ou par la commission départementale de surveillance dont elle a admis la création.

Après une assez longue discussion, la commission s'est ajournée à mercredi pour prendre une résolution.

Le chemin de fer de Roubaix à Bruxelles. La construction de la ligne directe de Roubaix à Bruxelles, par le Château d'Or et Audenarde, a déjà été réclamée par la Chambre de Commerce de Roubaix.

Le travail du syndicat de la faillite de la Cie des tramways, dont nous avons publié un résumé, il y a une quinzaine de jours, a de nouveau attiré son attention et a motivé la lettre suivante, qui a été adressée par M. Delfosse, président de la Chambre de Commerce, à M. le Maire de Roubaix.

Roubaix, 26 janvier 1884.

Monsieur le Maire, La Chambre de Commerce a l'honneur de vous soumettre quelques considérations sur la question des tramways, dont le Conseil municipal est saisi en ce moment par la Compagnie. Il s'agit de modifications à apporter au cahier des charges, soit pour la suppression de certains tronçons, soit pour l'adjonction de quelques autres.

La Chambre s'est émue surtout de la suppression proposée d'une ligne, celle qui part de la Place et aboutit à la nouvelle gare Roubaix-Watrellos, ligne dont les rails sont posés et dont l'exploitation est attendue depuis longtemps.

Vous savez, Monsieur le maire, que le chemin de fer de Roubaix-Watrellos à Estaimpuis, qui doit mettre notre région en communication avec Bruxelles par Audenarde, est décidée en principe et que son exécution est vivement sollicitée, non seulement par le Conseil municipal et par notre Chambre de Commerce, mais aussi par le Conseil général du Nord et par la Belgique même. Or, dans nos démarches pressantes, nous faisons valoir précieusement qu'en prévision de l'ouverture de cette ligne, la ville d'Estaimpuis, à grands frais, a un large boulevard, pavé, pourvu d'aqueducs et éclairé; que les riverains y ont construit des trottoirs; que de nombreuses usines, des magasins, des habitations se sont élevés aux abords de la station; que les rails du tramway sont posés; qu'enfin, tout est préparé dans ce quartier pour recevoir la vie et le mouvement que doit y apporter la nouvelle voie ferrée.

Si aujourd'hui, on supprimait le tramway qui a fait l'objet d'un acte public et sur lequel on a d'ailleurs tant plus compté qu'il a reçu un commencement

FRUILLTON DU 29 JANVIER 1884 - 62 -

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

IX

La conversation, entrecoupée de silences gênés pour toutes deux, se traîna pendant quelque temps sur des choses banales, insignifiantes: il semblait qu'il y eût de part et d'autre, parti pris de ne pas parler de Richard. A la fin, Antoinette se décida à rompre le silence.

— Et M. Richard? demanda-t-elle, en s'efforçant de dissimuler son trouble, y a-t-il longtemps que vous n'avez reçu de ses nouvelles?

— Des nouvelles de mon fils?

— Oui.

— Mais il est ici à Paris.

— Ah! il est de retour?

— Depuis hier. Cela vous étonne?

— Pardonnez-moi, fit Antoinette en dominant son émotion, vous me disiez, il a trois mois, que vous ne l'attendiez pas encore.

— C'est vrai.

— Il n'est pas malade?

— Ah! Dieu merci, non. Pauvre enfant! il souffrait, lui aussi, de notre éloignement; il n'a pu y tenir, et il est revenu tout-à-coup, laissant à ses travaux inachevés. Ah! j'ai été bien heureuse de l'embrasser!

La glace était rompue; Mme Syramia oublia sa résolution et continua de parler de son fils. Antoinette l'écoutait anxieusement, sans perdre un mot, cherchant à découvrir s'il lui avait appris leur rencontre à Gènes; mais rien n'indiquait qu'elle eût reçu une pareille confidence.

Dans la crainte que Richard ne rentrât et ne la surprît, elle se hâta de prendre congé de Mme Syramin.

Durant le trajet vers la rue Montaigne, elle se demandait avec un mélange de joie, de trouble et d'appréhension, ce que signifiait ce retour précipité, — si elle en était la cause, pourquoi Richard n'avait rien dit à sa mère de leur rencontre? En même temps un instinct secret l'avertissait qu'elle ne tarderait pas à le voir.

Iriel comptait les minutes en l'attendant. Il était sombre, agité; mais elle ne s'en aperçut pas. — C'est moi, monsieur Iriel, fit-elle en l'abordant. Vous ne m'attendiez pas.

— Mais si! je vous attendais.

— Comment! c'est impossible! Il y a quelques heures, je ne savais pas moi-même que je partirais pour Paris.

— J'ai reçu une dépêche.

— De qui donc? De mon mari?

— Oui, M. Maheurtier m'a informé de votre départ et m'a dit d'aller vous attendre à la gare avec une voiture.

— C'est singulier! fit Antoinette un peu troublée. Nous n'étions pas convenus de cela.

— Il aura réfléchi.

— Oui; c'est probable. Et alors, vous, en recevant cette dépêche...

— J'ai fait atteler et j'ai couru au chemin de fer.

— Oh vous êtes arrivé trop tard, probablement? — En effet, et je suis rentré à l'hôtel assez inquiet.

— Pourquoi donc inquiet? Il n'y avait pas de quoi. Vous deviez bien penser que Marthe et moi nous saurions trouver une voiture de louage; c'est du reste, ce que nous avons fait.

— Oui, mais il y a de cela plus de deux heures! fit Iriel gravement.

— Et vous n'êtes pas fâché de me voir arriver. Je comprends et je vous remercie, monsieur Iriel. Ce qui m'a retardé, c'est une chose que je voulais faire avant de rentrer à l'hôtel. C'était sur mon chemin.

Tout cela était dit du ton le plus naturel.

— Maintenant, continua Antoinette, j'ai deux ou trois acquisitions à faire. Je vais envoyer Marthe. Puis, différents objets à prendre à l'hôtel. Vous allez m'aider, si vous voulez bien, à ranger cela. Je repars ce soir. Vous venez avec nous.

— Avec vous?

— Oui. Mon mari le désire. Il sera tard quand nous arriverons à la station.

Iriel consentit. Seulement il alléguait une course urgente à faire avant de quitter Paris.

— Bien. Vous aurez le temps, dit Antoinette. Venez toujours m'aider.

Elle envoya Marthe en commission, et entra dans l'hôtel, où Iriel la suivit: il n'était pas fâché de l'observer sans en avoir l'air.

Cette attitude, ces façons dégagées le remplissaient d'étonnement. Est-ce qu'il se serait mépris? Et cependant, il ne rêvait pas. C'était bien elle qu'il avait suivie dans cette rue écartée.

Elle allait et venait dans son appartement, faisant prendre par un domestique des objets qu'elle désirait emporter. Iriel voulut sortir; mais elle le retint.

— Attendez que Marthe soit revenue, dit-elle; vous êtes bien pressé; qu'est-ce que vous avez donc, monsieur Iriel? Je vous trouve un air singulier.

— Moi!... mais non... du moins, je ne crois pas.

Il resta. Il tâcha de se donner un air naturel. Il parla de choses indifférentes. Ainsi, en entrant dans l'atelier d'Antoinette, il se rappela la visite de Richard.

— Ah! fit-il, j'oubliais de vous dire, M. Syramin est venu ce matin.

— M. Syramin?

— Oui. Il a beaucoup regretté de ne pas voir M. Maheurtier. Il voulait s'entendre avec lui au sujet d'une certaine commande de tableaux.

— Ah! oui... en effet... fit Antoinette troublée.

— Je l'ai reçu le mieux que j'ai pu, continua

Iriel. C'est un jeune homme. Il paraît très-bien. Je lui ai parlé de l'admiration que vous inspirent ses œuvres.

— Ah! vous lui avez parlé de cela?

— Oui. J'ai peut-être eu tort?

— Mais... non...

— Il a autant de modestie que de talent. Il refusait de croire que ce fût vrai. Alors, pour le convaincre, je l'ai conduit dans la galerie.

— Mais, il ne fallait pas.

— Pourquoi?... je l'ai entré aussi dans cette pièce.

— Comment, ici?

— Oui, pour lui montrer les copies que vous avez commencées d'après son tableau.

— Mais c'est affreux... mais à quoi songiez-vous? Ah! monsieur Iriel!

— Je n'ai vu à cela aucun mal. Cela ne pouvait que le flatter.

— C'est d'une indiscretion... et puis, ces copies sont abominables.

— Au contraire, il les a trouvées charmantes. Antoinette paraissait bouleversée. Iriel attribua sa rougeur et son trouble à l'amour-propre.

— Ce sont de simples essais, dit-il, et M. Syramin ne devait pas être trop sévère.

Il ajouta qu'il avait donné à Richard les indications nécessaires pour se rendre au Plantin, et que probablement il y était en ce moment.

— Bien, bien, fit-elle avec une émotion contenue; M. Syramin verra mon mari et ils s'entendront ensemble.

Elle se hâta de congédier Iriel, de peur de laisser voir son trouble, et elle se renferma dans son boudoir.